

AIDES FINANCIERES AU 01/01/2021

Les examens de tares oculaires

- 1) Le système d'accompagnement pour le financement des tares oculaires est modifié, en favorisant l'accès à tous les ophtalmologues agréés SCC.
 - Les journées organisées avec le Dr Chaudieu au tarif préférentiel de 40 € restent d'actualité.
Toutefois l'AFBC ne prendra plus en charge les frais de déplacement du Dr Chaudieu, par souci de mutualisme et de diminution de l'empreinte carbone.
 - Déjà, aujourd'hui de nombreuses associations négocient une consultation groupée, sur une journée, pour 10/15 chiens chez un ophtalmologue agréé SCC dans leur cabinet vétérinaire avec un tarif préférentiel.
Pour trouver un ophtalmo dans votre région : <https://bit.ly/3blSAC5>

Procédure :

- Les journées doivent être annoncées au calendrier d'organisation des journées de dépistage sur le site de l'AFBC pour être accessible à tous les adhérents
 - Une subvention sera octroyée à la structure organisatrice de ces journées qui reversera à chaque propriétaire adhérent, tout ou partie selon son choix
 - La subvention de 10 € par chien testé sera versée à réception des certificats de tare oculaire à l'AFBC.
L'association fera un envoi groupé des documents pour faciliter le traitement.
- Même si certains concours sont annulés à cause du Covid, il est rappelé aux concurrents que pour prétendre concourir à la Coupe de France, tous les chiens de plus de 2 ans doivent être à jour de dépistage de tare oculaire.
Merci d'envoyer vos résultats au secrétariat de l'AFBC.
- 2) Sur la demande du Professeur Pascale QUIGNON (CNRS Rennes) et pour ses travaux de recherche, il serait souhaitable que les chiens « suspects » ou « atteints » soient testés de nouveau l'année suivante.
La comparaison de ces 2 « photos » permettra d'étudier l'évolution ou non de la maladie.
Pour favoriser cet examen, l'AFBC prendra en charge financièrement la totalité du coût de ce « repassage des suspects » pour nos adhérents et avec l'envoi des résultats obligatoirement.
Un mail d'alerte sera envoyé aux propriétaires par notre secrétariat tous les ans.

Les confirmations

Les associations peuvent organiser des journées dédiées à la confirmation.
Sur demande, elles reçoivent 100 €/journée